

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 7 octobre 2019, à 19h00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la direction de Mme Nathalie Racine.

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Nathalie Dionne, Chantal Landry, Marjolaine Pelletier et Maryse Pelletier;
Communauté : Claire Morneau
Direction : Nathalie Racine;
Enseignants : Véronique Bélanger, Martine Lavoie et Roy Michaud;
Personnel de soutien : Geneviève Caron;
Personnel professionnel : Sophie Dufour;
Élèves :
Commissaires :
Invité : Lise Chénard

Sont absents :

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;

Mme Nathalie Racine, directrice de l'école, ouvre la séance à 19h05 après avoir constaté que la majorité des membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Elle propose d'agir à titre d'animatrice étant donné que la présidente n'est pas nommée.

Ce sera une année remplie de beaux défis considérant les budgets à la baisse. Il faudra trouver des idées pour réaliser certains projets.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Résolution n° CÉ 2019-2020/260

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marjolaine Pelletier, il est résolu :
D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 juin 2019;

Résolution n° CÉ 2019-2020/261

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019 avant la tenue de la présente réunion;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Véronique Bélanger, appuyée de Mme Martine Lavoie, il est résolu :
DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;
D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019.

4. Suivi au procès-verbal;

Participation de 29 parents à l'assemblée générale de parents qui s'est tenue le 23 septembre dernier. En 2^e partie de la soirée, conférence très intéressante de Mme Annick Kerschbaumer, très appréciée par les parents.
Le projet éducatif suit son cours, l'équipe-école en est à l'étape du plan de match.

5. Correspondance :

- 5.1 CCSÉHDAA – Procès-verbal du 17 avril 2019, l'ordre du jour du 12 juin 2019 et le rapport annuel 2018-2019;

Procès-verbal du 17 avril 2019, le projet d'ordre du jour du 12 juin 2019. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

- 5.2 CCSÉHDAA – Procès-verbal du 12 juin 2019 et l'ordre du jour du 18 septembre 2019

Procès-verbal du 12 juin 2019, le projet d'ordre du jour du 18 septembre 2019. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

6. Les travaux du conseil :

- 6.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;

Mme Nathalie Racine explique aux membres les fonctions de chaque officier.

Mme Nathalie Dionne propose que Mme Nathalie Racine agisse comme présidente d'élections et Mme Caroline Boutin propose que Mme Geneviève Caron agisse comme secrétaire d'élections.

Accepté à l'unanimité.

- 6.2 Élection des officiers : **Résolution n° CÉ 2019-2020/262**

Mme Maryse Pelletier propose l'ouverture des élections.

- Nomination à la présidence;

Mme Marjolaine Pelletier propose la candidature de Mme Caroline Boutin au poste de la présidence.

Par ordre inverse des nominations, Mme Caroline Boutin accepte le poste de présidente.

- Nomination à la vice-présidence;

Mme Caroline Boutin propose la candidature de Mme Chantal Landry au poste de la vice-présidence.

Par ordre inverse des nominations, Mme Chantal Landry accepte le poste de vice-présidente.

- Nomination au secrétariat;

Mme Nathalie Racine attribue la responsabilité du secrétariat à Geneviève Caron.

Mme Caroline Boutin propose la candidature de Mme Marjolaine Pelletier au poste de la trésorerie.

Par ordre inverse des nominations, Mme Marjolaine Pelletier accepte le poste à la trésorerie.

- Nomination des membres de la communauté;

Mme Nathalie Dionne propose la candidature de Mme Claire Morneau au poste de représentante de la communauté.

Par ordre inverse des nominations, Mme Claire Morneau accepte le poste de représentante de la communauté.

- Nomination du représentant au Comité de parents;

Mme Maryse Pelletier a accepté d'être représentante et Mme Chantal Landry représentante substitut au comité de parents lors de l'assemblée générale de parents du 23 septembre dernier.

Mme Marjolaine Pelletier propose la fermeture des élections.

6.3 Dénonciation d'intérêts;

Le formulaire a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation. À remplir et à remettre à la direction pour conserver au dossier du conseil.

6.4 Calendrier des rencontres;

Résolution n° CÉ 2019-2020/263

Les membres déterminent ensemble des dates pour monter le calendrier des rencontres 2019-2020.

CONSIDÉRANT que le calendrier des rencontres est déposé séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2019-2020 tel que discuté ensemble.

6.5 Adoption des règles de régie interne 2019-2020; **Résolution n° CÉ 2019-2020/264**

Le document des règles de régie interne a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation.

CONSIDÉRANT que les membres ont pu consulter le document avant la séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Véronique Bélanger, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le document « Règles de régie interne du conseil d'établissement 2019-2020 » tel que présenté.

7 Rapports de reddition de comptes :

7.1 Rapport de la présidence;

Le poste à la présidence n'étant pas comblé avant cette séance, ce point est reporté à la prochaine séance.

7.2 Rapport de la direction d'école :

- À la suite de notre déclaration de la clientèle du 30 septembre, nous avons 345 élèves inscrits pour 2019-2020;
- Nous avons plus d'équipes sportives cette année comparativement aux autres années;
- Les concentrations ont débuté le 24 septembre;
- Le GE se forme présentement.

7.2.1 Points pour adoption :

Aucun

7.2.2 Points pour approbation :

Résolution n° CÉ 2019-2020/265

7.2.2.1 Dérangements pédagogiques :

- Pièce de théâtre à La Pocatière, sec. 1 à 3 (7 oct pm) et sec 4 et 5 (25 mars pm);
- Rencontre Cégep-secondaire;
 - La Pocatière, sec. 5 (28 oct);
 - Rivière-du-Loup ou élève d'un jour CFP, sec. 5 et certains PAI et FMS (29 oct);
 - Stage d'un jour, sec 5 et certains PAI (5 déc).
- Concentration ski/snow (déc, janv, fév, mars et avril);
- Salon du livre à Rimouski (7 nov);
- Sortie au stade de RDL pour la concentration Course (3 déc/ 21 janv/18 fév et 24 mars);
- Différentes sorties (bureau poste, parc, ...) pour les élèves de la classe CAF.

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Chantal Landry, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

7.2.2.2 Programme hockey, gymnastique, patinage artistique et concentrations;

HOCKEY : les 60 hockeyeurs pratiquent les lundis et/ou mardis. Dernière année pour l'organisation actuelle (partenariat 3 écoles).

GYMNASTIQUE : les 6 élèves pratiquent les mardis.

PATINAGE ARTISTIQUE : les patineuses en programme élite pratiquent 3 matins/semaine (projet pilote pour cette année).

CONSIDÉRANT que l'école reconduit le programme hockey et gymnastique;
CONSIDÉRANT que l'école démarre un projet pilote patinage artistique pour quelques élèves;

CONSIDÉRANT que l'école reconduit les concentrations qui font partie de la programmation de l'école;

CONSIDÉRANT que les concentrations se tiennent les mardis;

CONSIDÉRANT que les pratiques du programme hockey, gymnastique et patinage artistique se tiennent du lundi au vendredi (horaires variables);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marjolaine Pelletier, il est résolu :

D'APPROUVER la tenue des activités telles que le programme hockey, la gymnastique, le patinage artistique et les autres concentrations.

7.2.2.3 Concentrations;

Résolution n° CÉ 2019-2020/266

CONSIDÉRANT que la liste des concentrations incluant les frais d'inscription a été préalablement remise aux membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Chantal Landry, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les frais chargés aux parents pour les concentrations.

7.2.2.4 Moyens de financement;

- Campagnes de financement de la vie étudiante;
- Campagne immersion sec 3;
- Campagne course Grand Défi Pierre Lavoie.

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs coûts rattachés aux diverses activités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Caroline Boutin, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les moyens de financement tels que présentés.

7.2.3 Points pour consultations :

Aucun

7.2.4 Points pour information :

7.2.4.1 Budgets (mesure composition);

Le budget « mesure composition de la classe » est à 48 000 \$ pour cette année.

7.2.4.2 Fête de la Rentrée (13 sept);

Cette fête s'est déroulée dans la simplicité cette année. Les élèves de 5^e sec ont organisé les activités, et ce, pour tous les goûts. Belle participation de tous les élèves.

7.2.4.3 Conférence MADD (22 oct);

MADD sera dans notre école le 22 octobre prochain pour rencontrer les élèves de 5^e sec et PAI afin de les prévenir contre l'alcool, drogues et autres au volant.

7.2.4.4 Photos des finissants (23 oct);

Les photos des finissants se feront le 23 octobre prochain.

7.2.4.5 1^{re} communication (15 oct) et remise des bulletins (14-15 nov);

La première communication sera le 15 octobre et la remise des bulletins les 14 et 15 novembre. Une rencontre parents-enseignants d'élèves de

l'adaptation scolaire est prévue lors de la 1^{re} communication.

7.2.4.6 Portes ouvertes (5 déc);

La première rencontre a déjà eu lieu et l'événement « Portes ouvertes » se tiendra le 5 décembre. Tous ont trouvé la formule intéressante l'an passé.

7.2.4.7 Dates immersion 2019-2020;

L'immersion de sec 3 se déroulera du 27 janvier au 28 février

L'immersion de sec 2 du 1^{er} avril au 6 mai,

L'immersion de sec 1 du 7 mai au 11 juin.

7.2.4.8 Projet échange immersion sec 2;

2 enseignantes ont envoyé la candidature de notre école à l'OMCA pour avoir la chance de faire vivre un voyage échange anglophone à la cohorte immersion sec 2. La date limite pour procéder à l'inscription était le 30 septembre au coût de 75\$/élève. Un sondage a été fait auprès des parents et des élèves du groupe et : 20 élèves en faveur, 1 indécis et 3 non.

Les enseignantes attendent la réponse de l'OMCA et se réuniront avec la direction pour prendre la décision finale. Si le projet va de l'avant, l'OMCA défraie tous les frais de déplacement et les élèves seront hébergés dans des familles. Les coûts possibles de ce projet pourraient être les visites faites ici pendant le séjour des autres élèves ce qui pourraient correspondre au montant demandé pour l'immersion de sec 2 par les années passées.

7.2.4.9 Camp immersion sec 1;

Le camp pour les élèves de l'immersion sec 1 sera au camp Vive la joie du 11 au 13 juin.

7.2.4.10 Voyage humanitaire et voyage Boston;

Des enseignants travaillent présentement sur un projet de voyage humanitaire au Guatemala possiblement en 2021 pour des élèves de sec 3 et 4. Plus d'infos à venir.

Le voyage culturel cette année sera à Boston, soit la 1^{re} ou la 3^e fin de semaine de mai. On privilégie les élèves de sec 4 et 5. Plus d'infos à venir.

7.3 Rapport de la trésorière;

7.3.1 Procédure de fonctionnement;

Résolution n° CÉ 2019-2020/267

Le document a préalablement été envoyé par courriel. Le montant est de 1 350 \$. Si une nouvelle version est publiée, le montant sera ajusté selon l'information.

7.3.2 Formulaire de demande de remboursement;

Il sera envoyé par courriel plus tard. Habituellement, nous remplissons les demandes en décembre et juin.

8. Affaires nouvelles :

8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves;

Le GE n'est pas encore formé.

8.2 Information des représentants du personnel enseignant;

Nous avons de bons élèves et tout va bien. C'est le début.

8.3 Information du représentant du personnel professionnel;

Eva Bérubé-Beaulieu, nouvelle psychologue, embauchée par les SEJ à raison de 4 jours/sem couvre le territoire de Saint-Antonin à Mont-Carmel ayant son bureau dans nos locaux. Roxanne Lapointe-Dubé, psychoéducatrice, embauchée par les SEJ pour compléter la semaine d'Eva, aussi dans nos locaux.

René Roy est à 4 jours dont : 3,5 jours dans notre école et 0,5 jour pour les écoles primaires.

8.4 Information du représentant du personnel de soutien;

La 1^{re} communication arrive très bientôt.

8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents;

Mme Maryse Pelletier a assisté à la 1^{re} rencontre de l'année. Les rencontres du comité de parents seront la semaine avant celles de notre conseil d'établissement.

8.6 Information du/de la commissaire;

Les commissaires sont absentes.

8.7 Information du comité social.

On souhaite les anniversaires.

9. Période de questions du public et varia;

Pas de question.

10. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;

Aucun

11. Levée de la séance.

Résolution n° CÉ 2019-2020/268

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu :

D'APPROUVER la levée de l'assemblée à 21h10.

Le secrétariat a été fait par Geneviève Caron.

Caroline Boutin, présidente

Nathalie Racine, directrice